

Situation zur Zeit des Morgengrauens für den Hahn in Europa und Indien als Originalreiz angenommen werden, der als Reaktion das erste Krähen des Hahnes auslöst¹⁾.

(Fortsetzung folgt.)

Les Oiseaux palmipèdes hôtes du Port de la Ville de Genève 1916—1926.

Par R. Poncey, Genève.

Durant les dix dernières saisons (Septembre à Avril) qui se sont écoulées de 1916—17 à 1925—26 j'ai remis à l'Ornithologiste suisse, la statistique des hôtes du Port de Genève; cette statistique comprend au total environ 49,000 palmipèdes parmi lesquels:

1. les hôtes d'hiver réguliers suivants (approximativement et en chiffres arrondis pour simplifier): 25,000 *Foulques* (*Wasserhuhn*), 19,000 *Rieuses* (*Lachmöwe*), 1300 *Morillons* (*Reiherente*), 2000 *Milouins* (*Tafelente*), 70 *Goelands cendrés* (*Sturmmöwe*), 300 *Castagneux* (*Zwergsteissfuss*). Le reste de la colonie, soit la 37^{me} partie de la totalité comprend.

2. des Hivernants irréguliers soit 26 *Milouinan* (*Bergente*), 10 *Nyroca* (*Moorente*), 27 *Garrots* (*Schellente*), 20 *Macreuses brunes* (*Sammetente*), 31 *Harles huppés* (*Mittlerer Säger*), 40 *Piettes* (*Kleiner Säger*), 9 *Grèbes huppés* (*Haubentaucher*), 11 *Oreillards* (*Ohrensteissfuss*).

3. Des Hivernants accidentels, soit 3 *Nettes rousses* (*Kolbenente*), 4 *Miquelons* (*Eisente*), 5 *Macreuses noires*²⁾ (*Trauerente*), 1 *Eider* (*Eiderente*), 1 *Jougris* (*Rothalsiger Steissfuss*), 1 *Esclavon* (*Hornsteissfuss*), 1 *Cat-marin* (*Nord-Seetaucher*).

4. Des passagers réguliers d'automne soit: 61 *Canards sauvages* (*Stockente*) et 209 *Sarcelles d'hiver* (*Krickente*).

5. Des visiteurs irréguliers d'automne, soit: 36 *Souchets* (*Löffelente*), 62 *Pilets* (*Spiessente*), 64 *Siffleurs* (*Pfeif-*

¹⁾ Reize als Folgen der Vererbung bestimmter Zeitperioden treten im Tier- und Pflanzenleben sehr häufig auf. Man denke z. B. an den Laubfall unserer Bäume, an den Eintritt der Hirschbrunst etc. Im Vogelleben sind es meiner Ansicht nach auch Zeitperiodenreize, welche den Vogel zum Aufbruch aus der Winterherberge treiben.
Dr. Noll-Tobler.

²⁾ Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de 1917—18, il faut lire: une macreuse brune (*Sammetente*) le une du XI au lieu de quatre *Macreuses noires* (*Trauerente*).

ente), 14 *Goelands pieds jaunes* (*Heringsmöwe*), 230 *Epouvantails* (*Schwarze Seeschwalbe*).

6. Des passagers accidentels d'automne, soit: 4 *Chipeaux* (*Mittelente*), 1 *Cormoran* (*Kormoranscharbe*), 2 *Pomarrins* (*Mittlere Raubmöwe*), 4 *Mouettes pygmées* (*Zwergmöwe*), 1 *Risse tridactyle* (*Dreizehige Möwe*), 5 *Pierre garin* (*Flussmeerschwalbe*).

7. Des passagers irréguliers de printemps, la *Sarcelle d'été* (*Knäckente*) (ainsi que tous les canards de surface cités plus hauts).

Nous pouvons aussi faire les subdivisions suivantes:

1. Hivernants indépendants: Les *Castagneux*, vivant exclusivement du produit de leur pêche dans le Port (lequel ne peut ni geler ni se dessécher). Jusqu'à présent je ne les ai vu capturer que des Chabots (*Cottus gobio*) mais les pêcheurs les accusent de dépeupler la rade, ce qu'il faudrait prouver. En tous cas les estomacs de ceux tirés sur les bords du lac et qui j'ai examinés cet hiver, ne contenaient que des *Bythinia*, *Valvata*, *Planorbis*, larves d'*Haliplus ruficollis*, *Gammarus*, *Asellus*, *Charas* sans aucune trace de poisson.

2. Hivernants devenus partiellement parasites: Les *Foulques* deviennent partiellement parasites depuis décembre, soit par le fait de leur trop grand nombre, soit par le fait de la circulation des bateaux de pêcheurs qui les poussent le long des quais, soit enfin par la disparition graduelle au cours de l'hiver, des characées formant leur unique nourriture.

3. Hivernants entièrement parasites. Les *Mouettes rieuses* dont la nourriture habituelle est suivant les saisons les Insectes ou les Poissons, nourriture qu'elles ne trouvent que très rarement dans la rade. Pour elles le Port n'est qu'un lieu de repos pour la toilette, en attendant la distribution d'aliments ou la recherche des immondices aux égouts. Les Rieuses elles-mêmes sont parasitées par les *Goelands cendrés* (à raison d'un Goeland pour 300 Rieuses environ).

4. Hivernants réfugiés à l'abri des chasseurs. *Morillons* et *Milouins*. Tandis que les premiers, à nourriture animale (mollusques) deviennent partiellement parasites sur la fin de l'hiver et acceptent le pain, les seconds végétariens restent d'une farouche indépendance.

5. Tous les autres visiteurs sont amenés par les causes suivantes: froids prolongés qui congèlent les lacs et les marais du plateau suisse. Violentes tempêtes du N. E. ou du S. O. soulevant d'énormes vagues et rendant le lac inhabitable. Pluies prolongées bouchant l'horizon à basses altitudes; chutes de neige subites arrêtant la migration. Blessures plus ou moins graves nécessitant un séjour de repos sur la Pierre du Niton baptisée l'„Hôpital“ par les bateliers.

6. Il y a cependant des espèces de passage telles que les *Souchets*, *Pilets*, *Siffleurs*, *Sarcelles* d'hiver qui ne séjournent dans la rade entre 2 nuits de passage que pour se reposer et dormir au milieu des *Foulques*, des *Milouins* et des *Rieuses* qui leur servent de gardiens protecteurs.

P. S. — En ce qui concerne les *Rieuses*, la proportion de celles qui sont baguées est de environ une pour mille. Elles ne viennent donc pas d'endroits où on les bague en Europe.

Notons aussi l'extension que prennent depuis peu d'années les difformités et les maladies chez les *Rieuses*: Becs croisés ou crochus, langue déformée, tarses courbes, pattes tordues, palmes incomplètes, articulations gonflées, parasites intestinaux ou des divers organes, congestions, congélation, mues irrégulières ou incomplètes, etc.

VOGELSCHUTZ

Protection des oiseaux

Vogelvernichter und Naturschänder am Werk.

In einer sehr bemerkenswerten Arbeit berichtet Herr Gerd Heinrich über die Ergebnisse seiner Reise nach der Dobrudscha im Jahre 1925. („Dobrudschareise 1925“, im „Journal für Ornithologie“, 75. Jahrg., 1927, S. 6—37) und kommt nebenbei auf die Dezimierung gewisser Vogelarten zu sprechen.

Der *Silberreiher* (*Egretta alba*) und der kleine *Seidenreiher* (*Egretta garzetta*) stehen unter dem Schutz der rumänischen Regierung. Die folgenden Sätze aus der Arbeit des genannten Verfassers mögen genug sagen: „Und doch wird beiden, ganz besonders aber dem ersteren, von den Fischern mit einer unglaublichen Leidenschaft und Zähigkeit nachgestellt, welche ich zu beobachten oft Gelegenheit hatte. Zehn Tage muss ein armer Fischer arbeiten, um zu verdienen,